

PLAN DE REPRISE DES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES D'ITUM

**Informations aux
parents des élèves
des écoles d'ITUM**



ITUM - SECTEUR DE L'ÉDUCATION

282, boulevard des Montagnais, bureau 01, Uashat, Qc, G4R 5R2, education@itum.qc.ca, 418 962-0327, poste 5101

PRINCIPES DE BASE



Pour assurer la sécurité des élèves, le personnel des écoles ainsi que les parents doivent surveiller les mesures suivantes pour veiller à la sécurité des jeunes qui fréquentent les milieux scolaires et leurs familles.

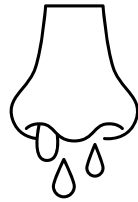
- Surveillance des symptômes qui s'apparentent au COVID
- Port du masque de procédure lorsque la distanciation de deux mètres n'est pas possible
- Diminution des interactions entre les groupes
- Assurer une bonne ventilation dans les écoles
- Assurer l'application des mesures sanitaires et des mesures de protection dans les aires communes
- La vaccination est importante pour assurer une bonne protection au personnel et aux élèves.
- Passation des tests rapides dès l'apparition des symptômes
 - Isolement dans le cas d'un résultat positif et confirmation du résultat du 1er test en clinique de dépistage
 - Retour en classe après un résultat négatif d'un 2e test rapide et en l'absence de symptômes après 24 heures



SYMPTÔMES COVID-19



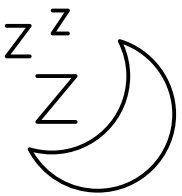
Fièvre



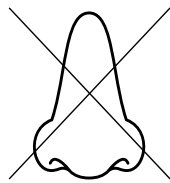
Nez qui coule



Toux



Fatigue



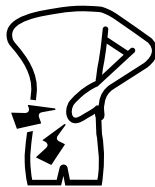
Perte d'odorat



maux de gorge



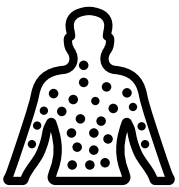
maux de tête



Douleurs au corps



Diarrhée



Éruption cutanée



Yeux irrités



Difficulté à respirer



État confusionnel



Douleurs à la poitrine

PLAN DE REPRISE



31 janvier au 4 février 2022

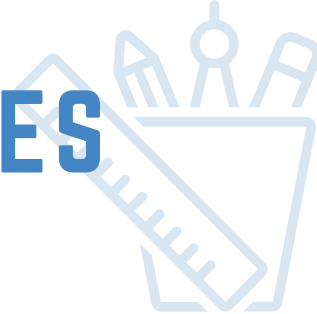
-Intégration progressive des élèves dans les écoles d'ITUM, voici l'horaire :

	31 janvier	1er février	2 février	3 février	4 février
Primaire	<u>Avant-midi</u> Précolaire, 1er cycle (1re, 2e année), CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année)	<u>Avant-midi</u> Précolaire, 1er cycle (1re, 2e année), CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année)	<u>Avant-midi</u> Précolaire, 1er cycle (1re, 2e année), CAA, CAD
	<u>Après-midi</u> 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année)	<u>Après-midi</u> Précolaire, 1er cycle (1re, 2e année), CAA, CAD	<u>Après-midi</u> 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année)	<u>Après-midi</u> Précolaire, 1er cycle (1re, 2e année), CAA, CAD	<u>Après-midi</u> 2e cycle (3e et 4e année) et 3e cycle (5e et 6e année)
Secondaire	<u>Avant-midi</u> Secondaire 1, 2, CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> Secondaire 1, 2, CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> Secondaire 1, 2, CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> Secondaire 1, 2, CAA, CAD	<u>Avant-midi</u> Secondaire 1, 2, CAA, CAD
	<u>Après-midi</u> Secondaire 3,4,5 Groupes transition, FPT	<u>Après-midi</u> Secondaire 3,4,5 Groupes transition, FPT	<u>Après-midi</u> Secondaire 3,4,5 Groupes transition, FPT	<u>Après-midi</u> Secondaire 3,4,5 Groupes transition, FPT	<u>Après-midi</u> Secondaire 3,4,5 Groupes transition, FPT
Centre Mitshapeu	Reprise de l'horaire régulier pour tous	Reprise de l'horaire régulier pour tous	Reprise de l'horaire régulier pour tous	Reprise de l'horaire régulier pour tous	Reprise de l'horaire régulier pour tous

Pour les élèves n'étant pas en présentiel à l'école soit en avant-midi ou en après-midi, des travaux leur seront remis par l'enseignant à faire à la maison en travail individuel.



MESURES SANITAIRES DANS LES ÉCOLES



Port du masque d'intervention est obligatoire en tout temps à l'intérieur de l'école : en classe, au service de garde, dans les aires communes, lors des déplacements, dans le transport scolaire et lors des projets pédagogiques particuliers;



Le passeport sera requis pour les élèves de 13 ans et plus aux activités pratiquées dans un contexte d'activités parascolaires, soit en dehors des heures de services éducatifs ou pour les jeunes participant à des tournois, compétitions sportives, à des ligues dès la reprise des activités;



Les projets pédagogiques particuliers se poursuivent tels que : programme sport-étude, cours à option;



Toutes les activités parascolaires, les tournois, les compétitions ou les sorties culturelles sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Le programme de développement de hockey Joé Juneau ainsi que les pratiques sportives sur l'heure du midi ou après les heures de cours sont également suspendues;



Les mesures de nettoyage et de désinfection dans les lieux scolaires en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées sont maintenues;

Les mesures de désinfection des mains du personnel et des élèves sont maintenues;



L'utilisation des bouteilles réutilisables personnelles est recommandée pour les élèves et le personnel;

L'enseignement à distance sera organisé pour les élèves qui devront être mis en isolement selon la situation COVID;



MESURES SANITAIRES DANS LES ÉCOLES



- L'accès des visiteurs ou des parents doit être limité, il est recommandé de procéder aux rencontres par téléphone ou par Teams à l'exception des spécialistes venant rencontrer les élèves ou le personnel des écoles;
- Tout élève ou personnel ayant voyagé à l'extérieur du pays doit se référer aux infirmières COVID avant d'intégrer les établissements scolaires;
- Il pourrait y avoir des fermetures de classe ou d'école selon l'évolution de la situation pandémique, dans une telle situation, cette décision pourrait être recommandée par Santé publique et entérinée par le comité des mesures d'urgence à ITUM (CMU);

APPLICATION DES MESURES DANS LES ÉCOLES

- Présence constante d'un agent de sécurité par école (sauf au centre Mitshapeu);
- Présence constante d'un agent sanitaire dans les écoles d'ITUM pour l'application des mesures sanitaires;
- Présence des responsables pour la passation des tests rapides pour les enfants qui présenteraient des symptômes en cours de journée à l'école;
- Distribution des tests rapides dans les familles pour les enfants du primaire prioritairement;
- Distribution des masques de procédure dans les écoles.

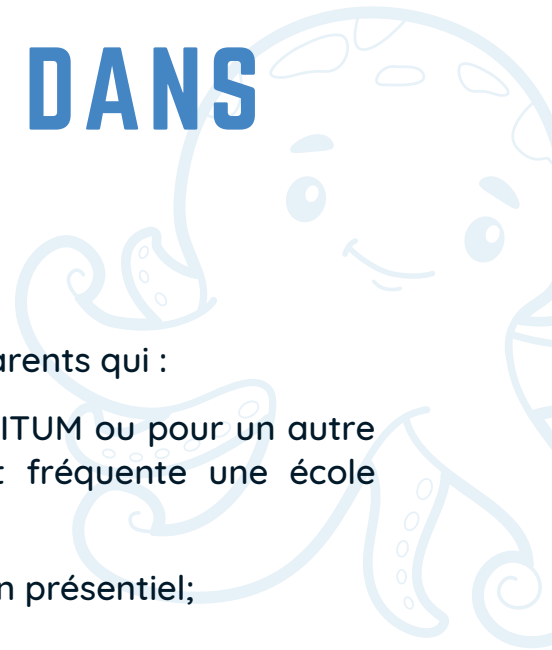


REMISE DU BULLETIN



- Le premier bulletin devra être remis au plus tard le 11 février 2022.
- Le résultat final sera calculé selon la pondération suivante : 40% pour la 1re étape et 60% pour la deuxième étape.

SERVICES DE GARDE DANS LES ÉCOLES



- Les services de garde visent à accommoder les parents qui :
 - Occupe un emploi (services essentiels) à ITUM ou pour un autre employeur à condition que leur enfant fréquente une école primaire sur la communauté ;
 - Sont inscrits à des études à temps plein en présentiel;
 - Occupent un emploi à temps plein et dont la présence sur le lieu de travail est obligatoire.
- Les enfants pourront suivre leur enseignement à distance en recevant un soutien de la part du personnel du service de garde.
- Les services de garde sont pour les jeunes âgés de 4 ans et 12 ans uniquement.

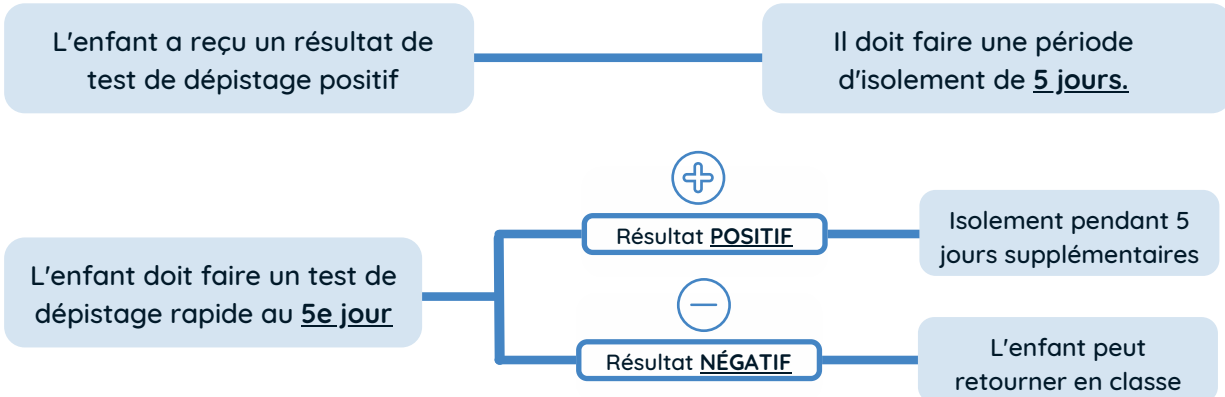
n.b. Les informations qui suivent respectent les recommandations de la Santé publique en date du 13 janvier 2022 et peuvent être révisées selon l'évolution de la situation.



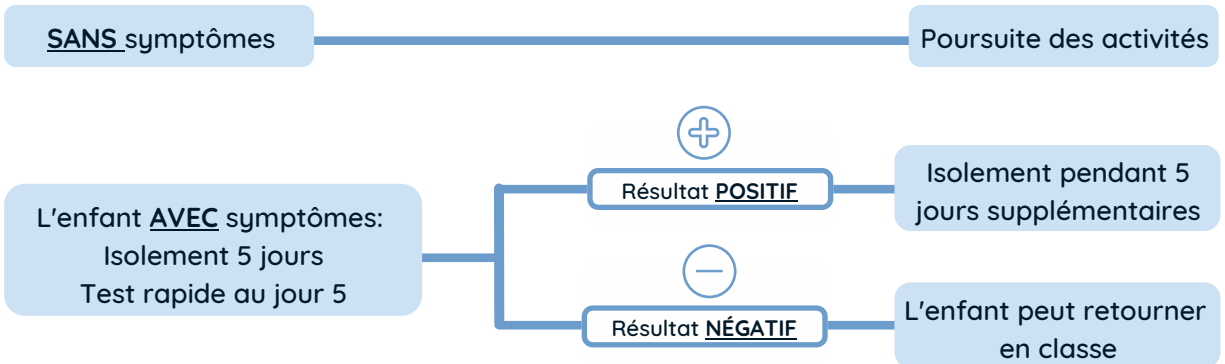
COVID-19

QUE FAIRE SI MON ENFANT PRESENTE DES SYMPTOMES ?

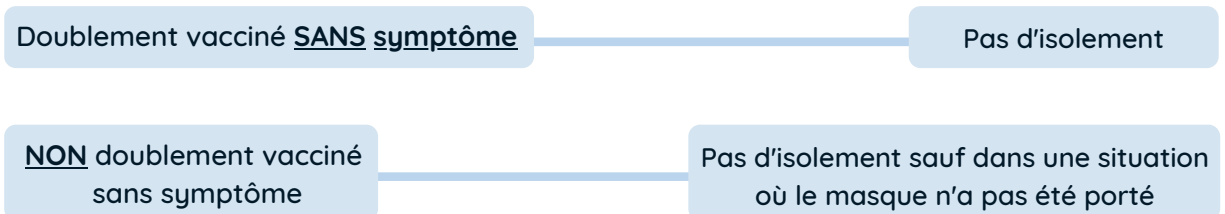
GESTION DES CAS COVID 5 À 11 ANS



Autres enfants du même groupe



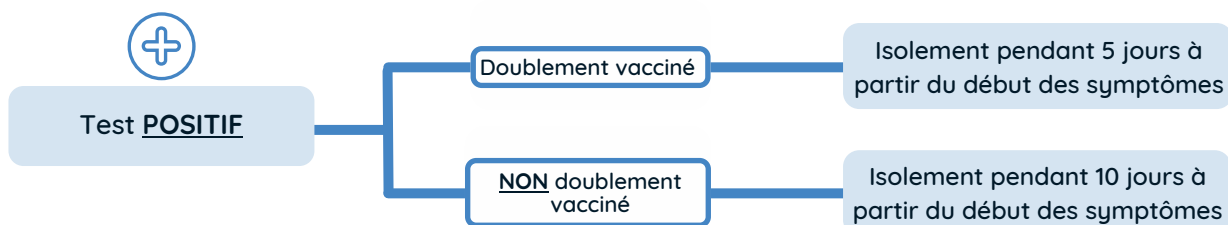
Personnel ayant été en contact avec le cas COVID



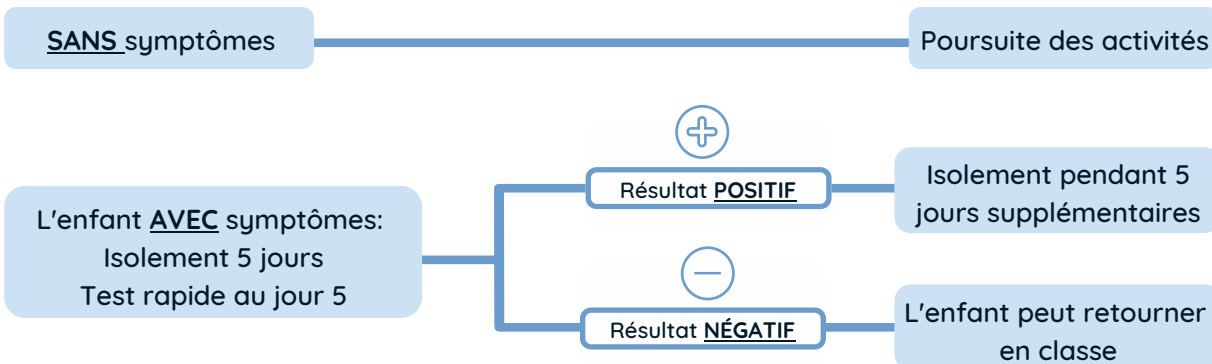
COVID-19

QUE FAIRE SI MON ENFANT PRESENTE DES SYMPTOMES ?

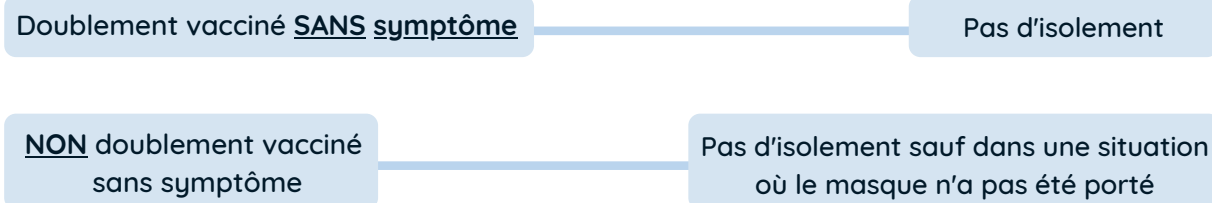
GESTION DES CAS COVID 12 À 17 ANS



Autres enfants du même groupe



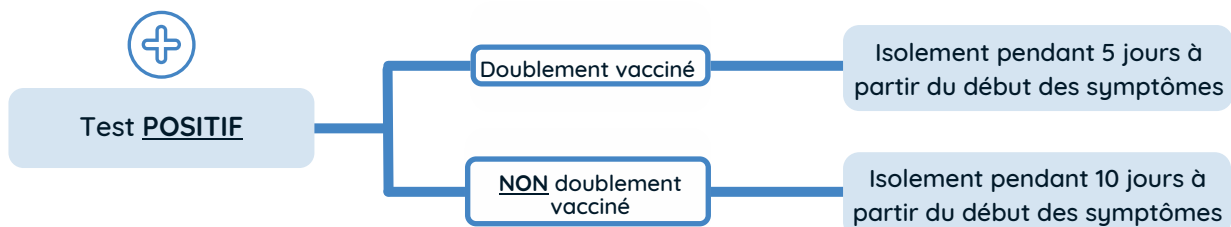
Personnel ayant été en contact avec le cas COVID



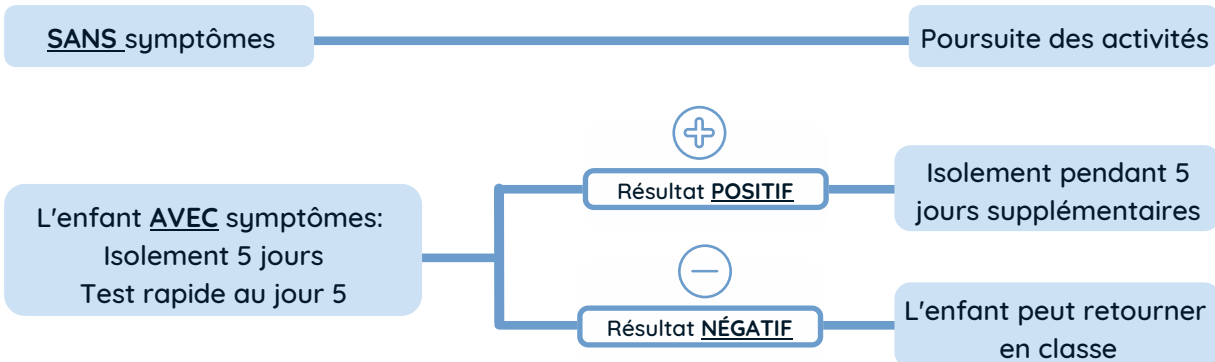
COVID-19

QUE FAIRE SI UN ENSEIGNANT PRESENTE DES SYMPTOMES ?

GESTION DES CAS COVID CHEZ UN ENSEIGNANT OU PERSONNEL



Autres enfants du même groupe



Personnel ayant été en contact avec le cas COVID

Évaluation du risque

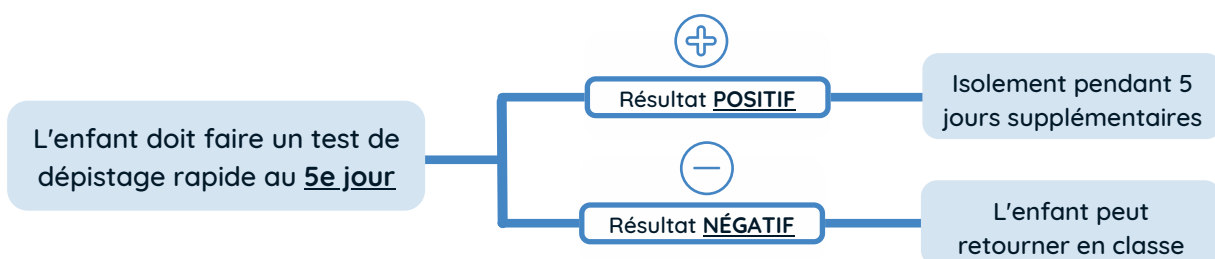


COVID-19

QUE FAIRE SI MON ENFANT PRESENTE DES SYMPTOMES ?

CONTACTS DOMICILIAIRES D'UN CAS COVID - ENFANT DE 5 À 11 ANS

L'enfant doit faire une période d'isolement de 5 jours



CONTACTS DOMICILIAIRES D'UN CAS COVID - ENFANT DE 12 ANS +

